



Depuis 2020, le Koweït est confronté à une crise politique persistante opposant le gouvernement et un Parlement influent, paralysant les réformes et alimentant les tensions. Sous l'émirat de Cheikh Sabah al-Ahmad Al-Sabah, une approche diplomatique avait été privilégiée pour apaiser ces conflits entre l'exécutif et le législatif. Cependant, malgré une tentative d'apaisement, notamment par une amnistie accordée aux opposants, les tensions ont persisté.



| 1

À la mort de Cheikh Sabah en septembre 2023, Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah lui succède en décembre de la même année, devenant alors le dix-septième émir du pays. Contrairement à son prédécesseur, son parcours est centré sur la sécurité plutôt que la politique, l'amenant ainsi à privilégier l'action à la diplomatie. Dès le début de son règne, il réaffirme son attachement à la Constitution mais avertit qu'il prendra des « *mesures décisives* » si les députés continuent de « *nuire aux intérêts du pays* »¹.

Face aux blocages persistants et à la montée des critiques sur la gestion économique ainsi que sur les privilèges de la famille royale, Cheikh Mechaal dissout le Parlement et

¹ MISCHKOWSKY, Philippe. « L'émir du Koweït sonne la fin de la démocratie ». *Courrier international* [en ligne], 13 mai 2024 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/politique-l-emir-du-koweit-sonne-la-fin-de-la-democratie>.

organise des élections anticipées en juin 2023. Cependant, cette décision ne parvient pas à rétablir la stabilité et accentue la méfiance des députés².

Le 10 mai 2024 marque un tournant majeur : l'émir suspend certains dispositifs constitutionnels pour une durée maximale de quatre ans, invoquant la nécessité de surmonter la défiance parlementaire. Jusqu'alors considéré comme étant le seul État du Golfe et du monde arabe (à l'exception du Liban) à bénéficier d'un système semi-démocratique, le Koweït bascule vers une dérive autoritaire³.

Le contrôle renforcé du pouvoir législatif et l'affaiblissement du système semi-démocratique

Depuis l'accession au pouvoir de Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah en décembre 2023, le Koweït a rapidement basculé vers une gouvernance plus autoritaire. Dès son premier mois de règne, des restrictions ont frappé la politique, les médias et la société, marquant un durcissement certain du régime.

Si 2023 marquait les prémices d'un durcissement politique, 2024 constitue un tournant décisif pour le système politique du pays. En effet, le Koweït a vu la suspension de la démocratie parlementaire, le Parlement étant le seul contre-pouvoir. Bien que le pays soit habitué aux dissolutions parlementaires – elles intervenaient quasi annuellement avec l'ancien émir – de nouvelles élections étaient toujours annoncées en suivant. *A contrario*, lorsque le 10 mai Cheikh Mechaal décide la suspension de certains articles de la Constitution pour une durée ne devant pas excéder « quatre ans » et la dissolution jusqu'à nouvel ordre du Parlement⁴, il s'agit d'une dissolution en rupture avec la Constitution elle-même⁵.

Contexte et implications

Cette approche autoritaire s'inscrit dans un contexte de crise prolongée au Koweït : une économie fragilisée par la dépendance pétrolière et un système politique paralysé par les luttes entre la monarchie et le Parlement. De plus, le pays fait face depuis plusieurs années à des défis multiples dont « *un échec d'atténuation, des clivages*

² GHONEIM, Jean-Paul. « Le Koweït, vers une dérive autoritaire du pouvoir ». *IRIS* [en ligne], 28 novembre 2024 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.iris-france.org/le-koweit-vers-une-derive-autoritaire-du-pouvoir/>.

³ MISCHKOWSKY, Philippe. *Op. cit.*

⁴ L'assemblée nationale est appelée « *majlis al Umma* » en arabe.

⁵ GHONEIM, Jean-Paul. « Le Koweït, vers une dérive autoritaire du pouvoir ». *IRIS* [en ligne], 28 novembre 2024 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.iris-france.org/le-koweit-vers-une-derive-autoritaire-du-pouvoir/>.

sociaux, des positions sociales et des appartenances confessionnelles »⁶. Cheikh Mechaal a choisi la centralisation du pouvoir comme réponse, rompant avec la tradition de compromis qui prévalait. Si cette stratégie peut stabiliser le pays à court terme, elle risque d'aliéner une population habituée à une certaine liberté d'expression et de participation politique.

Le Koweït était jusqu'au 10 mai 2024 le seul État du Golfe doté d'un véritable pouvoir législatif. Les divergences entre l'émir et le Parlement étaient palpables. En effet, l'opposition contrôlait le Parlement koweïtien depuis plusieurs législatures, ce qui a paralysé la vie politique empêchant les réformes structurelles, économiques et les investissements nécessaires. Ces blocages et allocutions parlementaires « jugée[s] insultante[s] envers le pouvoir émirien et le gouvernement »⁷, par l'émir, ont mené à un durcissement de l'approche politique koweïtienne, au risque de l'aligner sur les modèles autoritaires de ses voisins⁸.

Une répression politique et sociale au motif d'une lutte contre la corruption et de la désinformation

Sous le règne de Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, des mesures répressives s'intensifient. Les autorités renforcent la censure des médias et les réseaux sociaux ainsi que le contrôle du Conseil des étudiants, ciblant les voix dissidentes. Des arrestations de militants et de figures politiques critiques du régime ont lieu, souvent sous prétexte de diffusion de fausses nouvelles ou d'atteinte à l'unité nationale⁹. On compte au moins 7 arrestations selon Amnesty International.¹⁰ De plus, depuis 2024, le Koweït renforce son autoritarisme en ciblant les « bidounes »¹¹, invalidant leurs documents de voyage, aggravant leur marginalisation et en retirant la nationalité de milliers de personnes. Ce faisant, est accentuée la répression politique et les atteintes

⁶ ABIDI, Hasni. « Koweït : défis et paradoxes d'une puissance régionale ». *Areion 24 News* [en ligne], 29 mars 2019 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.areion24.news/2019/03/29/koweit-defis-et-paradoxes-dune-puissance-regionale/>.

⁷ GHONEIM, Jean-Paul. « Le Koweït, vers une dérive autoritaire du pouvoir ». *IRIS* [en ligne], 28 novembre 2024 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.iris-france.org/le-koweit-vers-une-derive-autoritaire-du-pouvoir/>.

⁸ MISCHKOWSKY, Philippe. « L'émir du Koweït sonne la fin de la démocratie ». *Courrier international* [en ligne]. 13 mai 2024 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/politique-l-emir-du-koweit-sonne-la-fin-de-la-democratie>.

⁹ « Koweït. Les autorités doivent mettre un terme à la vague de répression contre les voix critiques ». *Amnesty International* [en ligne], 27 juin 2024 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/06/kuwait-authorities-must-end-wave-of-repression-against-critics/>.

¹⁰ « Kuwait authorities must end crackdown on critical voices » *Amnesty International* [en ligne], 27 juin 2024 [consulté le 05/03/2025]. Disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/06/kuwait-authorities-must-end-crackdown-on-critical-voices/>

¹¹ Apatrides

aux droits humains¹². Ces décisions s'accompagnent d'une campagne anti-corruption très médiatisée qui, bien que populaire auprès d'une partie de la population, semble aussi servir à éliminer des rivaux potentiels au sein de l'élite. Plusieurs figures influentes, y compris des membres de la famille royale et d'anciens ministres, ont été ciblées¹³. Par exemple, Mubarak Al-Haris, ancien ministre et juriste reconnu, a écoupé de quatre ans de travaux forcés. De plus, Cheikh Sabah Jaber Al-Moubarak, issu de la dynastie Al-Sabah, a été condamné à dix ans de prison dans l'affaire d'un scandale de blanchiment d'argent. Si ces mesures peuvent être perçues comme une volonté d'assainir la vie politique, elles renforcent aussi l'image d'un dirigeant intransigeant, usant du système judiciaire pour écarter toute opposition ou rival potentiel et consolider son pouvoir.

2025 : un renforcement du pouvoir monarchique ?

Les signes de dérive autoritaire se confirment en février 2025. La suspension constitutionnelle reste en vigueur, et aucune élection parlementaire n'est prévue dans l'immédiat. Le gouvernement en place, nommé le 12 avril 2024, continue d'ambitionner de mener d'importantes réformes structurelles pour moderniser les infrastructures et diversifier son économie¹⁴. Ces réformes visent à renforcer la durabilité financière du pays et à attirer les investissements. Le ministère des Finances travaille sur des mesures pour diversifier les revenus non pétroliers et stimuler l'emploi dans le secteur privé, afin de réduire la dépendance à l'or noir et garantir la stabilité économique du pays. Dans cette optique, le Koweït accélère ses efforts pour développer des partenariats économiques internationaux, attirer de grandes entreprises mondiales et promouvoir des opportunités d'investissement prometteuses. Ces réformes visent à renforcer sa durabilité financière et assurer son développement à long terme¹⁵. Freedom House, dans son rapport *Freedom in the World 2025* publié en février 2025, classe le Koweït comme « non libre »¹⁶, une régression par rapport à son statut antérieur de « partiellement libre »¹⁷. Bien qu'aucun changement dans les derniers mois ne confirme une transition vers une monarchie absolue, rien n'indique non plus un retour

¹² GHONEIM, Jean-Paul. « Le Koweït, vers une dérive autoritaire du pouvoir ». *IRIS* [en ligne], 28 novembre 2024 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.iris-france.org/le-koweit-vers-une-derive-autoritaire-du-pouvoir/>.

¹³ « Pour la première fois au Koweït, un ancien premier ministre en détention provisoire pour corruption ». *Agence Anadolu* [en ligne], 13 avril 2021 [consulté le 01/03/2025]. Disponible sur : <https://www.aa.com.tr/fr/monde/pour-la-premiere-fois-au-koweit-un-ancien-premier-ministre-en-detention-provisoire-pour-corruption-/2207586#>.

¹⁴ « Les directives émiriennes ouvrent la voie à des réformes économiques globales ». *Kuna* [en ligne], 20 août 2024 [consulté le 02/03/2025]. Disponible sur : <https://www.kuna.net.kw/ArticleDetails.aspx?id=3173996&language=fr&utm>.

¹⁵ « 30 Octobre 2024 : Sous les hautes directives de l'Émir, le Koweït adopte une approche ambitieuse pour transformer l'investissement étranger en une force motrice pour la croissance économique. » *Al-Diwan Al-Amiri* [en ligne], 30 octobre 2024 [consulté le 02/03/2025]. Disponibilité sur : https://www.da.gov.kw/fr/news/1156-30_10_2024/.

¹⁶ « Freedom in the World 2025: Kuwait », *Freedom House* [en ligne], 26 février 2025 [consulté le 02/03/2025]. Disponible sur : <https://freedomhouse.org/country/kuwait/freedom-world/2025>.

¹⁷ *Ibid.*

à un système semi-démocratique. Du fait de l'absence d'élections parlementaires et du manque, du moins temporaire, d'un contre-pouvoir effectif face au gouvernement, le renforcement du pouvoir monarchique ne peut que s'accroître.

